



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Procès-verbal de la réunion du

25 avril 2013

Conférence téléphonique

Membres du Conseil présents :

Rémi Racine, président du Conseil
Hubert T. Lacroix, président-directeur général (de 17 h à 18 h)
Vivian Bercovici
Edward Boyd
Peter D. Charbonneau
Pierre Gingras
Marni Larkin
Terry Leier
Maureen McCaw
Patricia McIver
Brian Mitchell

Membre du Conseil absent :

George Cooper

Également présents :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil
Louis Lalande, vice-président principal, Services français
Michael Mooney, vice-président et chef de la direction financière par intérim
Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général
Emmanuelle Lamarre-Cliche, chef de cabinet du vice-président principal, Services français
Marc Y. Lapierre, directeur général, Services immobiliers
Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé
P3 Consulting
Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT)
Benoit Villeneuve, directeur général, Finances et Planification stratégique, Services français

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 17 h (HE).

Rapport du Comité des infrastructures

a) Projet de développement de la nouvelle MRC à Montréal

Rémi Racine résume les discussions tenues sur le projet en rubrique aux réunions des 20 février et 13 mars 2013 du Comité de l'immobilier ainsi qu'à la réunion du 15 avril 2013 du Comité des infrastructures.

Maryse Bertrand a passé en revue dans le détail les éléments décisionnels clés suivants : (1) la construction d'un nouvel immeuble qui occuperait une partie des terrains vendus; (2) l'étendue du projet;

Prenant la relève, Louis Lalande a donné un aperçu de ce qui est prévu relativement à la transformation des Services français, aux espaces réservés aux activités techniques et à la production, à la production télévisuelle et à la gestion du changement.

Les membres du Conseil s'informent des questions suivantes :

Les membres félicitent les employés pour leur excellent travail dans ce projet.

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU D'**approuver le lancement d'une demande de propositions (« DP ») relativement au projet de développement de la Maison de Radio-Canada (« MRC ») à Montréal (« le projet »), y compris :

- a) la vente des terrains et des immeubles sis à l'emplacement actuel de la MRC;
- b) la construction de nouvelles installations sises sur une partie des terrains vendus (les « nouvelles installations »);
- c) un bail pour une superficie maximale de _____ pieds carrés dans les nouvelles installations pour une durée initiale de _____
- d)
- e)
- f)

Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 30.

Président du Conseil

Secrétaire